

## Résumé de la semaine :

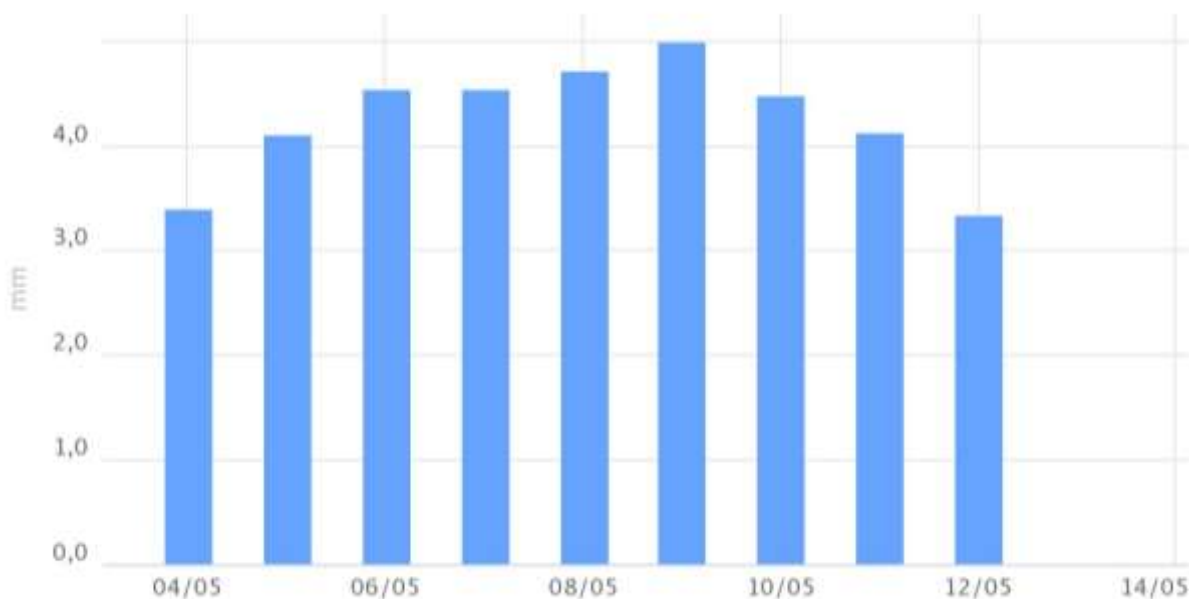
- Météo : **ne pas compter sur les précipitations**
- **Limitations : durcissement sur le Sud Vendée**
- **Relevé d'index au 16 mai :**
- Situation des nappes au 13/05 : **des indicateurs qui chutent encore**

## Tendance météo : un avant-goût d'été

Des risques de dégradations orageuses pour les prochains jours mais rien de bien certain. Au mieux une dizaine de millimètres sous 7 jours. Si jamais cela se confirme, ce sera toujours un peu de fraîcheur pour les derniers semis et une certaine forme de valorisation des fumures mais cela ne va pas radicalement inverser la tendance de fond.

**Demande climatique en hausse pour les 8 prochains jours : 5 mm/j !**

Ci-dessous la demande climatique ETP mesurée sur Luçon (Stations CRA PdL)



## Restriction d'irrigation : évolutions des limitations

**Les indicateurs de nappe sont tous à la baisse depuis plusieurs semaines et pour certains le franchissement des seuils de gestion se succèdent dangereusement à la mi-mai.** Compte tenu de la situation exceptionnelle et pour préserver une certaine forme de capacité d'irrigation pour toute la campagne 2022, les mesures de limitations ont été accentuées et sont effectives dès ce jour !

### Lay Ouest en Alerte :

Pour ce week end : Irrigation interdite de samedi 09h00 à lundi soir 18h00.

A compter de lundi prochain 16/05 : **Par arrêté Préfectoral**, Irrigation autorisée uniquement de nuit du lundi 18h00 au vendredi 09h00. Irrigation interdite du vendredi 09h00 au lundi 18h00.

### **Lay Est en Vigilance :**

Pour ce week end : Irrigation interdite de samedi 09h00 à lundi soir 18h00.

A compter de lundi prochain 16/05 : Irrigation autorisée uniquement de nuit du lundi 18h00 au samedi 09h00. Irrigation interdite du vendredi 09h00 au lundi 18h00.

### **Vendée Ouest en Alerte :**

Pour ce week end : Irrigation interdite de samedi 09h00 à lundi soir 18h00.

A compter de lundi prochain 16/05 : **Par arrêté Préfectoral**, Irrigation autorisée uniquement de nuit du lundi 18h00 au vendredi 09h00. Irrigation interdite du vendredi 09h00 au lundi 18h00.

### **Vendée Centre au-dessus de la vigilance :**

A compter de lundi prochain 16/05 : Irrigation autorisée uniquement de nuit de 18h00 à 09h00.

### **Vendée Est en Vigilance :**

Pour ce week end : Irrigation interdite de samedi 09h00 à lundi soir 18h00.

A compter de lundi prochain 16/05 : Irrigation autorisée uniquement de nuit du lundi 18h00 au samedi 09h00. Irrigation interdite du samedi 09h00 au lundi 18h00.

### **Marais Sud Vendée :**

A compter de lundi prochain 16/05 : Irrigation autorisée uniquement de nuit de 18h00 à 09h00.

Ces limitations concernent les secteurs Lay nappe, Vendée nappe et Marais Sud Vendée, en lien avec les piézomètres de références sur ces secteurs.

## **Relevé d'INDEX intermédiaire :lundi 16 mai**

Afin de gérer au mieux la situation printanière et aborder le début du mois de juin avec un peu plus de données, **il est demandé de nous faire remonter vos index compteurs (Forage, Réserves, et Prélèvement Eaux de surface) pour le lundi 16 mai 08h00.**

Comme pour les précédents relevés, vous pouvez saisir vos données directement sur le site IRRI OUGC ou bien par retour via fax/mail.

Par avance merci.

## Etat des indicateurs de nappe secteurs Lay et Vendée au 13 mai 2022

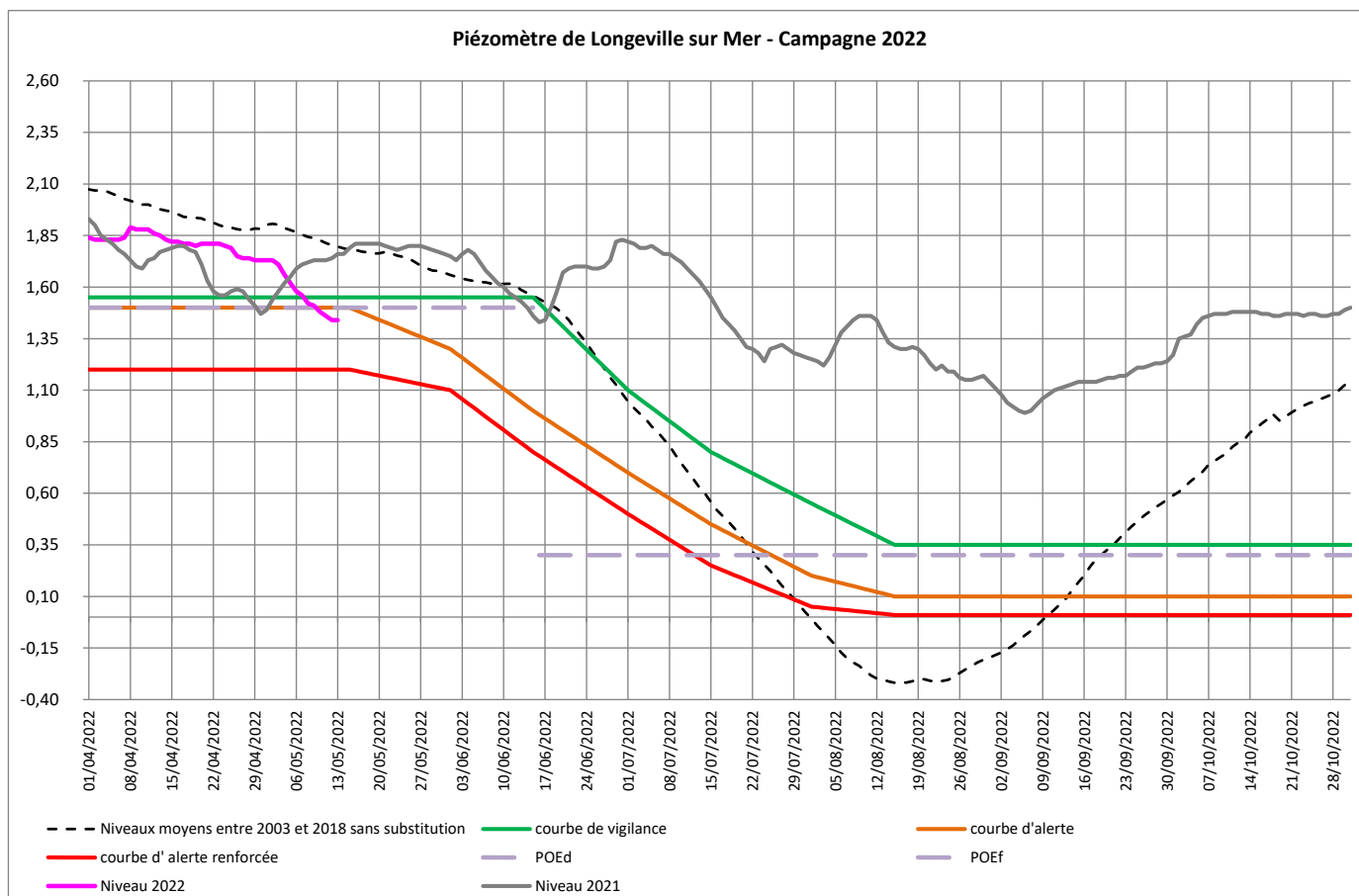
Ci-dessous (**en rose sur le graphique**) la situation de la nappe du DOGGER pour l'ensemble des indicateurs des secteurs Lay et Vendée nappe (MP12 et MP13) + secteur Autises.

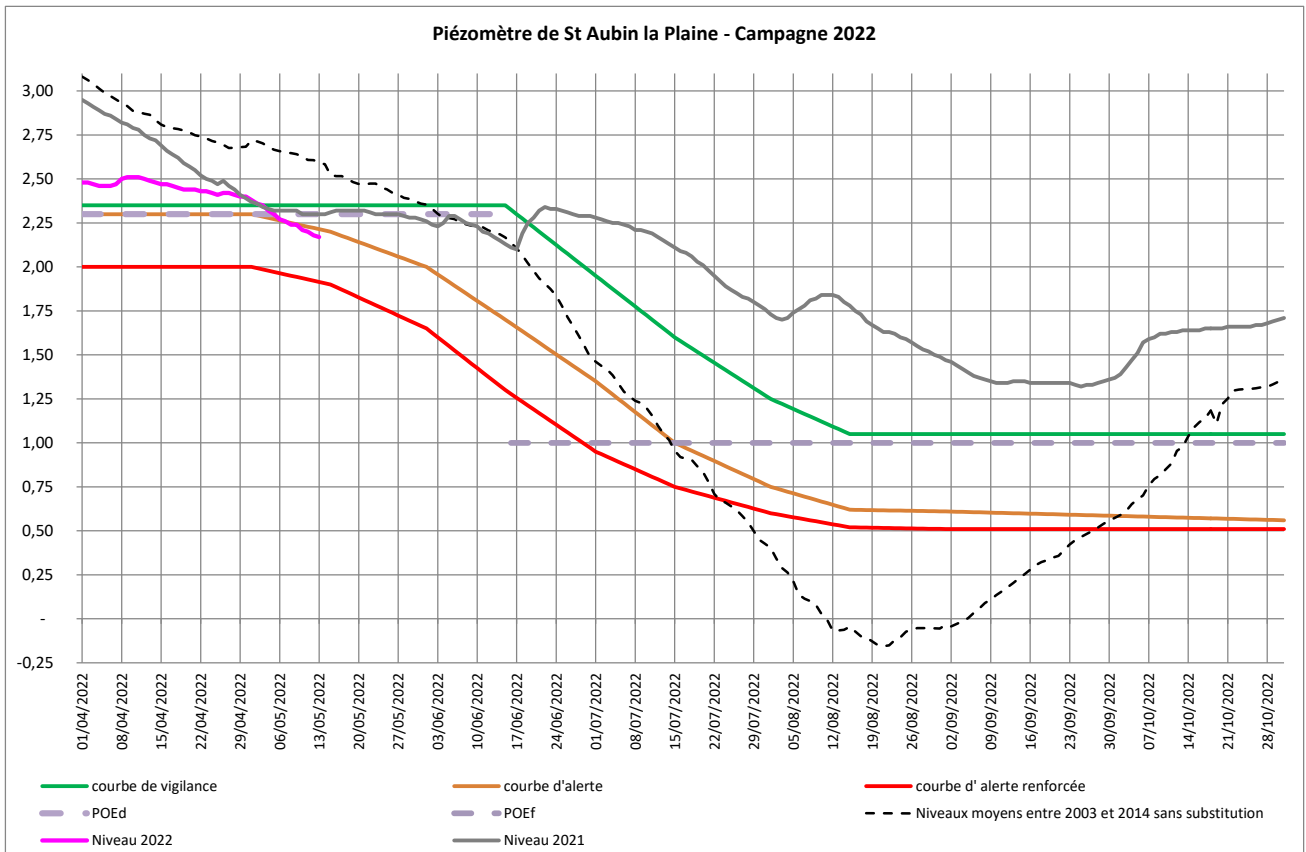
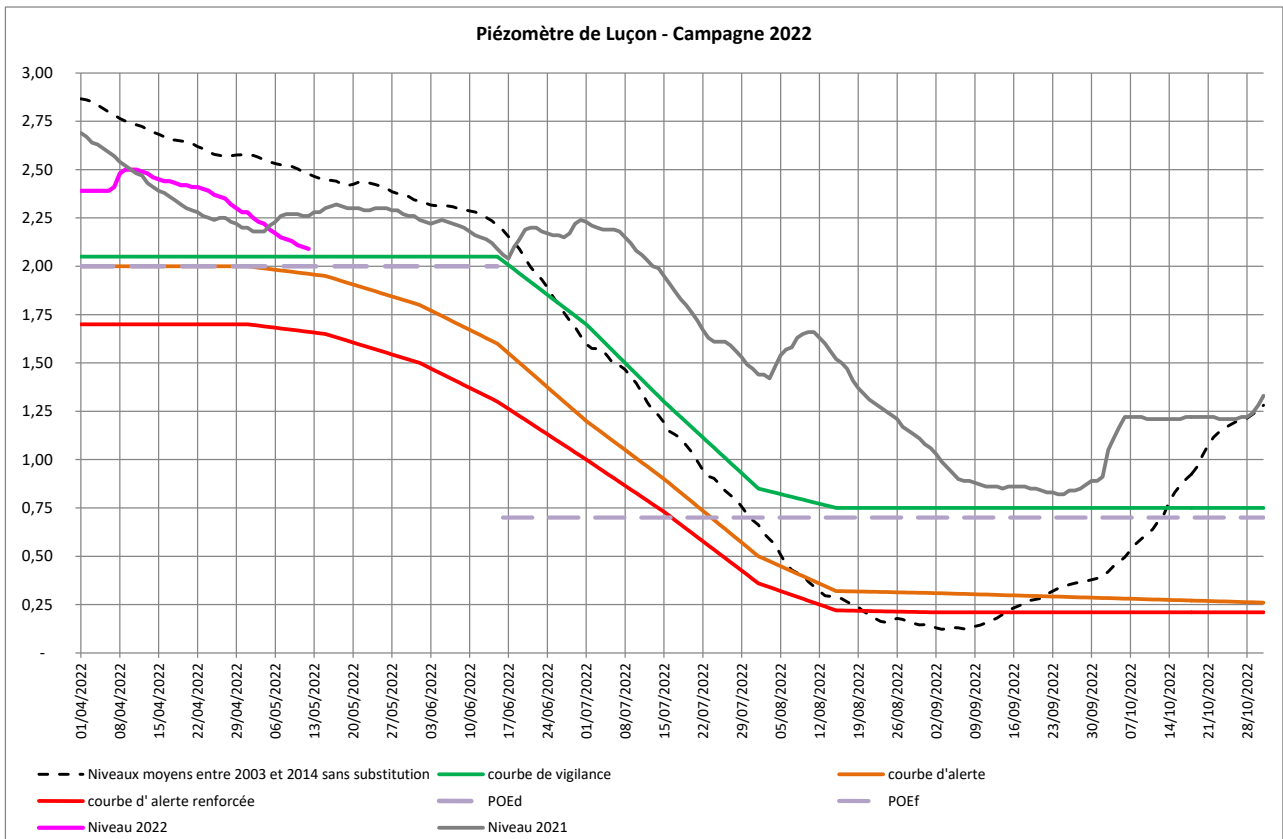
Comme prévisible les indicateurs chutent toujours en lien avec les prélèvements de ces derniers jours.

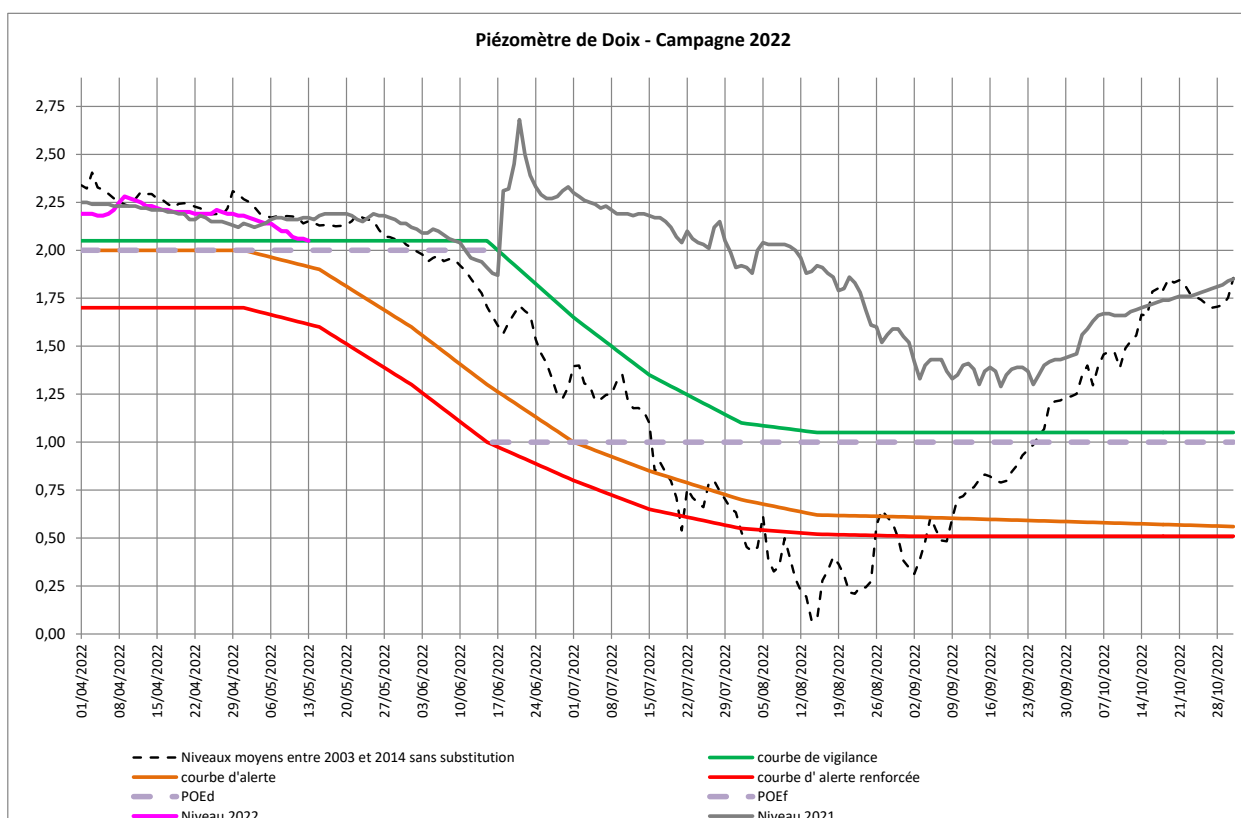
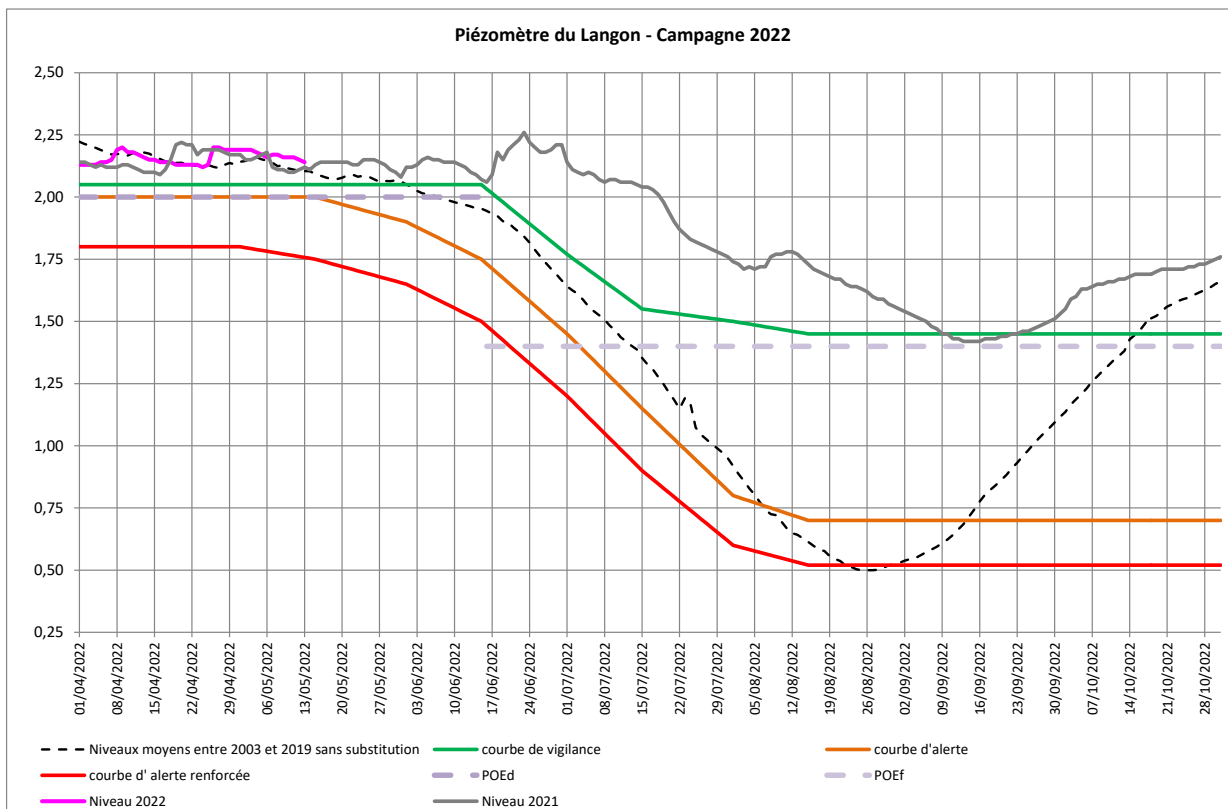
- Longeville : Seuil Alerte dépassé depuis une semaine
- Luçon : Vigilance atteint sous 48 heures
- St Aubin la Plaine : Seuil Alerte dépassé depuis une semaine
- Le Langon : Légère baisse mais au-dessus de la vigilance
- Doix : Vigilance atteint au 13/05

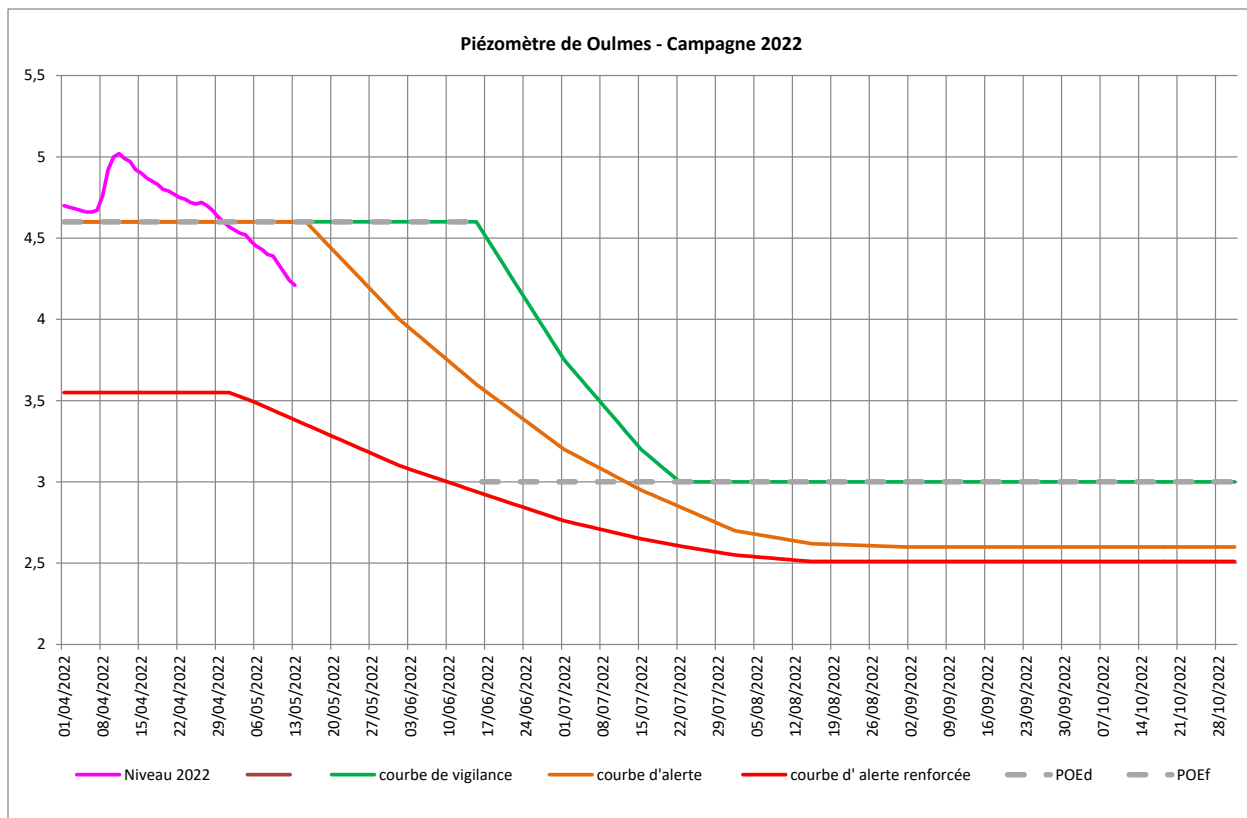
**Rappel** : Si « Alerte renforcée » (**courbe rouge**) atteinte, c'est **COUPURE D'IRRIGATION TOTALE** par arrêté préfectoral pour tout le monde.

**Il est nécessaire de faire preuve de solidarité et de responsabilité pour tenir au mieux les indicateurs et limiter les impacts sur les potentiels de rendement des exploitations. Tous les systèmes de production sont concernés et sont susceptibles d'être impactés si le temps persiste.**









**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon**  
 21 BD Réaumur  
 85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
 Tél. 02 51.36.82.22

**Rédaction** : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

**Reproduction interdite**

